



Madame Gaëlle NICOLAS Mairie - Châteaulin 15, quai Jean-Moulin 29150 Châteaulin

Paris, le 12/04/2024

Objet: Remise Dossier Information Mairie

Réf(s): 29026_003_02

Madame la Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver annexé à ce courrier, le Dossier d'Information Mairie concernant le projet de modification d'une station d'antennes relais Free Mobile situé au lieu-dit « Le Vastil », 29150 Châteaulin

Ce Dossier d'Information Mairie annule et remplace le précédent qui vous a été envoyé le 22/02/2024.

En effet, pour des raisons d'ingénierie radio, nous avons revu la conception de la mise en place de la 5G dans la bande de fréquence 3500 MHz par l'ajout de 3 antennes 5G (versus le remplacement des 3 antennes prévues initialement).

Par ailleurs, nous avons inséré au dossier le rapport de simulation d'exposition au champ électromagnétique.

Les niveaux de champ électromagnétique simulés se révèlent être extrêmement faibles puisqu'ils seront au maximum de 1V/m soit bien en dessous des seuils limites d'exposition prescrites. (Décret n°2002-775 du 3 mai 2002).

Vous en souhaitant bonne réception, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Thierry CAUBERE Responsable des Relations avec Les Collectivités Territoriales







OPÉRATEUR : Free Mobile

CODE SITE: 29026_003_02

ADRESSE DU SITE: Lieu-dit "Le Vastil"

COMMUNE: 29150 CHATEAULIN

DATE: 12/04/2024





RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

OPÉRATEUR :

FREE MOBILE

COMMUNE:

CHATEAULIN

NOM DU SITE :

CHATEAULIN VASTIL

CODE SITE :

29026_003_02

ADRESSE:

Lieu-dit "Le Vastil" - 29150 CHATEAULIN

TYPE DE SUPPORT :

Pylône autostable

PROJET DE :

Modification substantielle d'une antenne-relais existante

COORDONNÉES

X = 122987.65, Y = 2375858.89

GÉOGRAPHIQUES :

Longitude: -4.08715, Latitude: 48.206249

CONTACT FREE MOBILE

NOM:

Thierry CAUBERE

Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales

E-MAIL:

tcaubere@free-mobile.fr

ADRESSE :

Free Mobile

16 rue de la Ville l'Évêque

75008 Paris



SOMMAIRE

1. Synthèse et motivation du projet	4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations	5
3. Calendrier indicatif du projet	7
4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation	8
5. Plan de situation à l'échelle	9
6. Plan de cadastre 1	.1
7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après 1	.2
8. Déclaration ANFR	.5
9. Plans du projet	6
10. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité 2	1
11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat	1
12. RAPPORT DE SIMULATION DE L'EXPOSITION	4
13. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé 4	0
14. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence	0





1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.

Cette anticipation est d'autant plus vitale à la lumière du rôle crucial des moyens de communication dans la crise sanitaire qui a frappé tous les territoires et l'incertitude, notamment en termes de re-confinement local, qui lui est liée.

Compte tenu de l'augmentation constante des besoins en connectivité mobile, de plus 30% chaque année, et afin de répondre aux besoins des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires, Free Mobile est engagé dans un programme soutenu et précis de déploiement du Très Haut Débit Mobile dans l'ensemble des territoires. Et ce, dans le respect permanent des normes de protection sanitaire.

L'envolée des usages de téléphonie mobile, +18% contre une moyenne de 2 à 5% au cours des 5 dernières années ainsi que la multiplication par 3 du volume de données depuis les clés mobiles observées par l'ARCEP sur les 15 premiers jours du confinement illustrent la nécessité de mettre en place urgemment une infrastructure mobile adaptée et résiliente permettant de prendre en charge instantanément une croissance exponentielle des usages distants fiables.

A ce titre, le programme de Free Mobile, réalisé au plus près des besoins des territoires et de leurs administrés, est urgent étant donnée l'accélération exponentielle du besoin en débit liée aux outils numériques fort consommateurs de débit qui sont inéluctablement amenés à se généraliser qui plus est vu le contexte sanitaire comme, par exemple, les téléconsultations/télésoins, le télétravail et l'enseignement à distance, la possibilité de veiller en direct sur ses proches.

L'introduction de la 5G permet de faire bénéficier les utilisateurs ayant opté pour la 5G d'une technologie inédite pour couvrir leurs besoins en termes de débit par simple ajout d'équipements sur le réseau existant.

En effet, la 5G a été pensée pour couvrir ponctuellement et uniquement le temps de la communication le demandeur du service tout en assurant une multiplication allant jusqu'à 10 des débits ainsi qu'une latence durée d'attente avant le début du service (dit de « latence ») fortement réduite.

Ce processus de déploiement d'équipements 5G, qui constitue une étape cruciale au sein du programme de planification, de déploiement et de modernisation du réseau, doit être anticipé étant donné les délais incompressibles, entre 18 et 24 mois, nécessaires au déploiement des équipements sur chaque site

En effet, ce dernier implique, la mobilisation et l'intervention de nombreux travailleurs et artisans, principalement locaux, exerçants dans différents corps de métier : géomètres, aménageurs/syndic d'électricité, notaires, chauffeurs/livreurs, grutiers, conducteurs de



travaux (Génie Civil, Electricité), ... et, indirectement hôteliers, restaurateurs ...

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.

Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

2. Descriptif détaillé du projet et des installations

Descriptif du projet

Ce projet consiste à mettre en service la 5G sur la bande de fréquences 3500 Mhz par l'ajout de 3 antennes pour une HBA de 35.15 m.

Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes : 3	À ajouter : 3	À modifier : 0
Туре	Panneau	Orientable	
Technologies	3G / 4G / 5G	5G	
Azimuts (S1/S2/S3)	0° 110° 200°	0° 110° 200°	

Antennes

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
	4G 700 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	29	26.85	6°
0°	4G 1800 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	36 m	93 m	35.15 m	92.15 m	35.65	92.65 m	47.6	45.4	6°





Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
	4G 700 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	29	26.85	6°
110°	4G 1800 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	36 m	93 m	35.15 m	92.15 m	35.65	92.65 m	47.6	45.4	6°
	4G 700 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	29	26.85	6°
200°	4G 1800 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	36 m	93 m	32.15 m	89.15 m	33.5 m	90.5 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	36 m	93 m	35.15 m	92.15 m	35.65	92.65 m	47.6	45.4	6°

⁽¹⁾ NGF = nivellement général de la France

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

⁽²⁾HBA = hauteur bas d'antenne

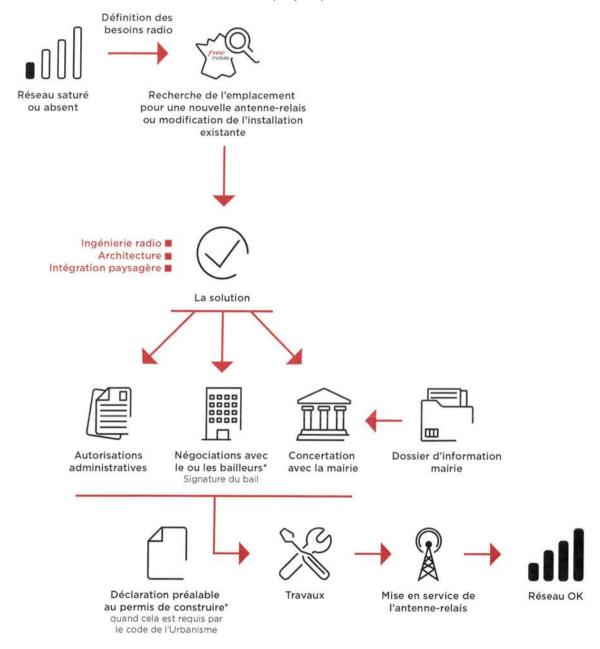
⁽³⁾HMA = hauteur milieu d'antenne

⁽⁴⁾ sans tenir compte de la variabilité des faisceaux



Phases de déploiement du projet

L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.



*Si nécessaire

3. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (TO)	Avril 2024	a
Début des travaux (prévisionnel)	Juin 2024	
Mise en service (prévisionnel)	Août 2024	

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.





L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

Adresse

Lieu-dit "Le Vastil" 29150 CHATEAULIN

Coordonnées

Lambert II étendu

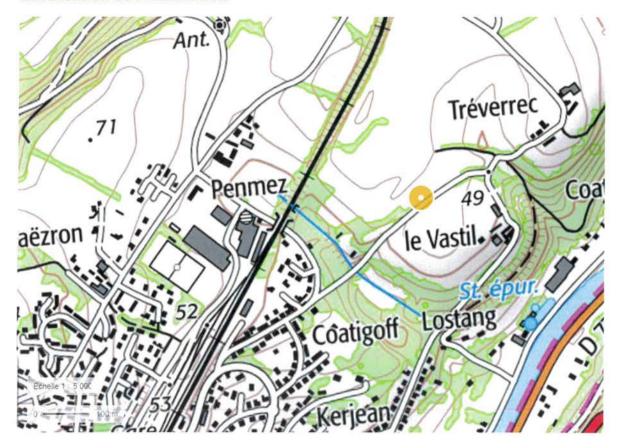
X = 122987.65 Y = 2375858.89 WGS 84

Longitude : -4.08715 Latitude : 48.206249

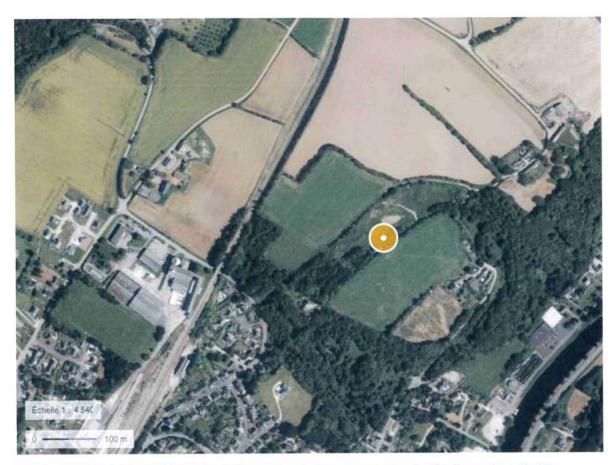


5. Plan de situation à l'échelle

Localisation de l'installation







Description des ouvrants (fenêtres, balcons, portes) situés à moins de 10 mètres, sur le linéaire de façade concerné

Sans objet

6. Plan de cadastre

Département : FINISTERE

Commune CHATEAULIN

Section : E Feuille : 000 E 02

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2500 Date d'édition : 29/06/2022 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48 @2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

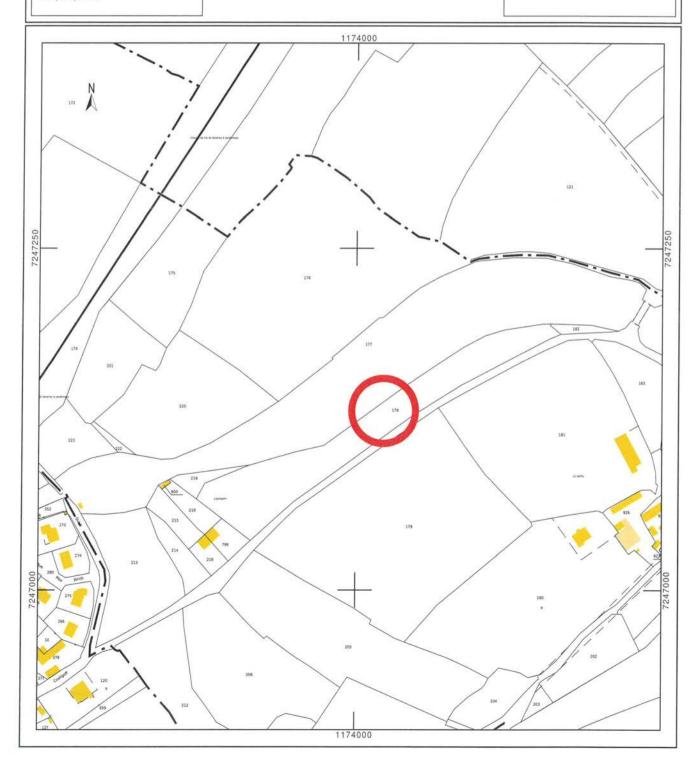
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SDIF antenne de Quimper Pôle Topographique et Gestion Cadastrale 3 boulevard du Finistère

29107 29107 Quimper cedex tél. 02 98 10 33 50 -fax

ptgc.finistere.quimper@dgfip.finances.gou

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

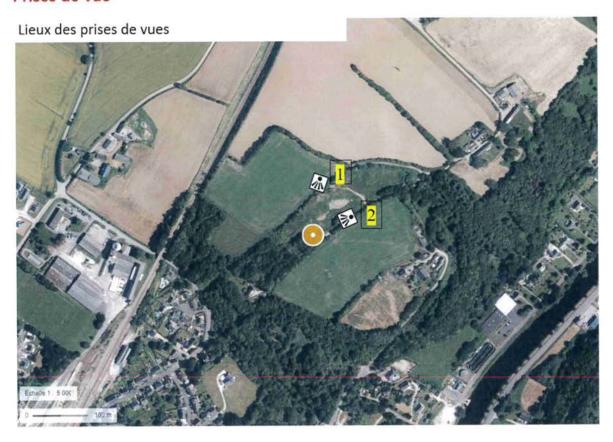






7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

Prises de vue





Prise de vue n°1

Etat avant :



Etat après :







Prise de vue n°2

Etat avant:



Etat après :





8. Déclaration ANFR

Le projet fera l'objet d'une déclaration ANFR selon les points ci-dessous. Grâce à ces éléments, l'ANFR gère l'attribution des fréquences aux divers émetteurs et veille au respect de la réglementation.

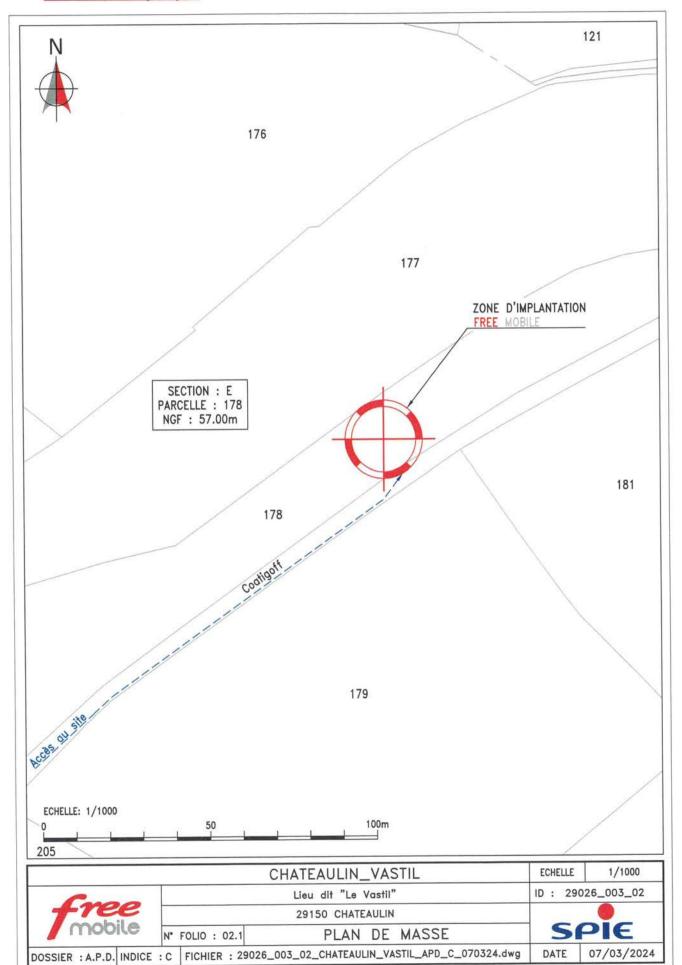
1. Conformité de l'installation aux	règles du guide	DR 17* de l'ANFR ?
	☑ oui	non
* Guide technique ANFR DR17 modélis public.	sation des sites radi	ioélectriques et des périmètres de sécurité pour le
2. Existence d'un périmètre de sé	curité** balisé ac	ccessible au public
	oui oui	☑ non
** Périmètre de sécurité : zone au vois supérieur au seuil du décret ci-dessou		dans laquelle le champ électromagnétique peut-être
	ce du décret n°	par la station objet de la demande sera-t-il ° 2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de
	☑ oui	non
	visé par l'article	sements scolaires, crèches, établissements e 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002
	☐ oui	✓ non



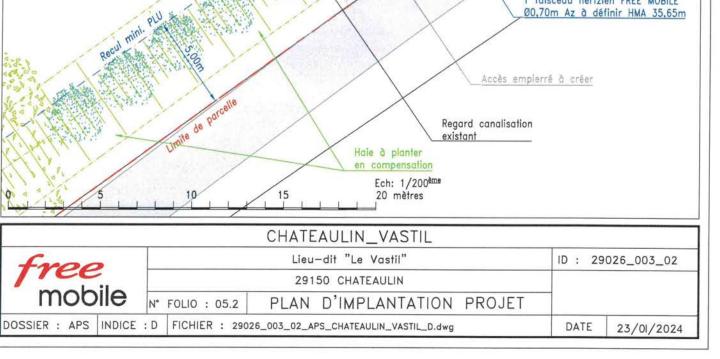
2541040184K0000161029

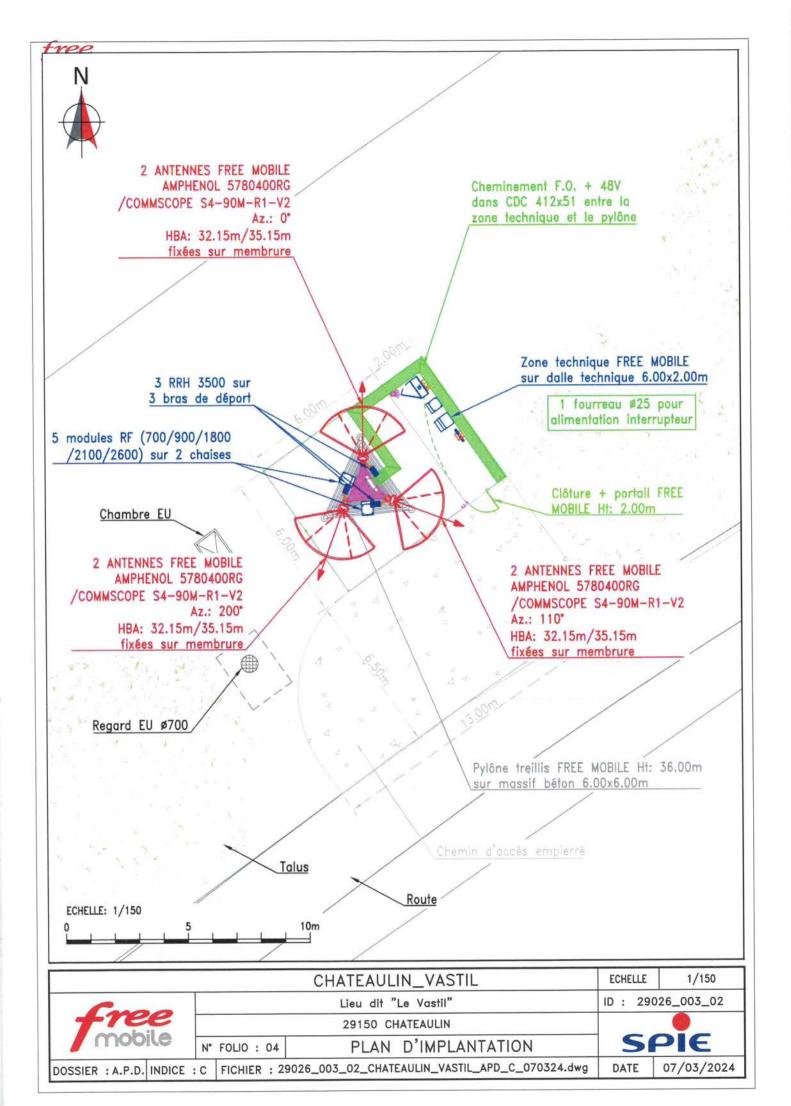


9. Plans du projet









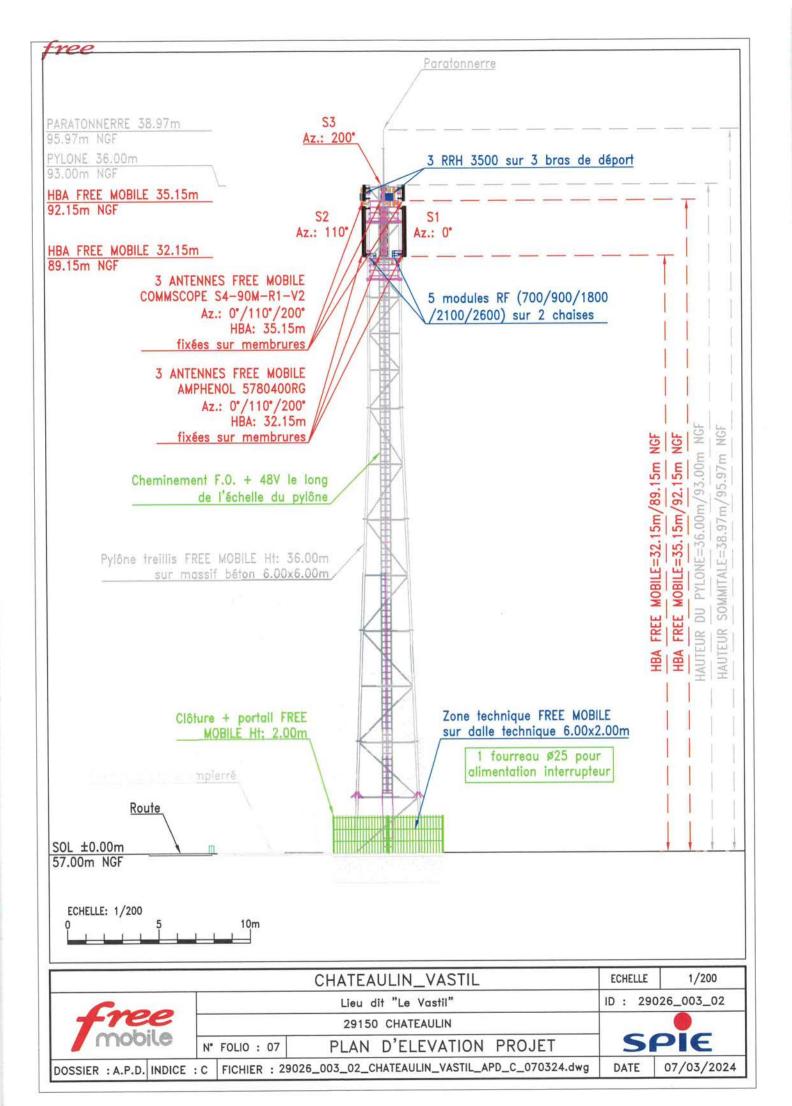
FICHIER: 29026_003_02_APS_CHATEAULIN_VASTIL_D.dwg

DATE

23/06/2023



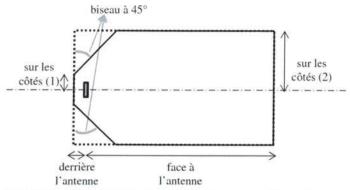
DOSSIER : APS INDICE : D





10. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité

Exemple à titre indicatif de périmètre de sécurité autour de l'antenne pour le grand public :



Périmètre de Sécurité pour des antennes de macro-cellule sur terrasse Source : Guide Technique - ANFR/DR 17-6

Conformité au guide technique de l'ANFR :

https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/consultation/consultation-5G-Guide-perimetres-securite.pdf

Exemple de balisage :



11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat

Sites Internet

Site gouvernemental	www.radiofrequences.gouv.fr
Sites de l'Agence Nationale des Fréquences	www.anfr.fr www.cartoradio.fr https://5g.anfr.fr/
Sites de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes	www.arcep.fr www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux- mobiles/la-5g/frequences-5g-procedure-dattribution- de-la-bande-34-38-ghz-en-metropole.html https://www.arcep.fr/nos-sujets/la-5g.html



2541040184K0000161329



Documents pédagogiques de l'Etat

Téléchargeables sur le site gouvernemental www.radiofrequences.gouv.fr

Guide à destination des élus : l'essentiel sur la 5G	https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Brochure 5G WEB.PDF
Antennes relais de téléphonie mobile	http://www.radiofrequences.gouv.fr/les-conditions-d-implantation-a16.html
Surveiller et mesurer les ondes électromagnétiques	http://www.radiofrequences.gouv.fr/surveiller-l-exposition-du-public-a95.html

Fiches ANFR

Téléchargeables sur le site www.anfr.fr

Exposition du public aux ondes: Le rôle des Maires	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expace/ANFR-Brochure-exposition-aux-ondes-maires.pdf
Présentation de la 5G	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/ANFR_5G.pdf
Vidéos pédagogiques sur les ondes	https://www.anfr.fr/anfr/lanfr-academie

Rapports des Autorités scientifiques et sanitaires

Rapport et Avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (ANSES ex AFSSET), 15 octobre 2013, Mise à jour de l'expertise « radiofréquences et santé »

L'ANSES actualise l'état des connaissances qu'elle a publié en 2009. L'ANSES maintient sa conclusion de 2009 sur les ondes et la santé et indique que «cette actualisation ne met pas en évidence d'effets sanitaires avérés et ne conduit pas à proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition de la population»

Rapport et avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 17 février 2022, actualisant l'avis du 12 avril 2021 relatif à la 5G

Dans la continuité de ses travaux d'expertise sur radiofréquences et santé, et sur la base des nombreuses données scientifiques disponibles à ce jour, l'ANSES estime que « le lien entre exposition aux radiofréquences et risques sanitaires pour les fréquences d'intérêt pour le déploiement de la technologie 5G est, en l'état des connaissances, comparable à celui pour les bandes de fréquences utilisées par les générations précédentes. »

L'ANSES précise, en réponse aux observations recueillies suite à la consultation publique lancée en 2021, que « Tous les effets biologiques ont bien été considérés dans cette expertise, à travers notamment les expertises précédentes réalisées par l'Anses afin d'évaluer les effets sur la santé associés à l'exposition aux radiofréquences. ».

Rapport de l'Agence Nationale des Fréquences sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, août 2020

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a réalisé des simulations numériques des niveaux d'exposition créés par la téléphonie mobile dans une zone urbaine très dense, à savoir le 14ème arrondissement de Paris. De par les résultats obtenus, l'ANFR a estimé un impact faible de l'introduction de la 5G sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques par rapport à un scénario de renforcement de la 4G sans 5G.



Rapport des agences de l'Etat sur le déploiement de la 5G, septembre 2020

À ce jour, les agences sanitaires qui se sont prononcées considèrent les effets sanitaires de la 5G, comme des autres radiofréquences déjà utilisées, non avérés en-deçà des valeurs limites d'exposition. (base : rapport des agences de l'Etat sur le déploiement de la 5G)

Rapport et avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 20 avril 2021, Avis et conclusions relatifs à la 5G

Dans la continuité de ses travaux d'expertise sur radiofréquences et santé, et sur la base des données scientifiques disponibles à ce jour, l'ANSES estime que « la situation en matière de lien entre exposition aux radiofréquences et effets sanitaires pour les fréquences d'intérêt pour le déploiement de la technologie 5G est, en l'état des connaissances, comparable aux bandes utilisées par les générations précédentes »

Rapport de l'ANFR relatif aux mesures d'exposition du public aux ondes avant et après mise en service de la 5G, décembre 2021

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a réalisé une campagne de 3000 mesures d'exposition du public aux ondes avant et après mise en service de la 5G. Dans ce cadre, les résultats montrent que l'exposition est comparable avant et après introduction de la 5G.

Date	Agence sanitaire
janv-20	Agence de Protection Environnementale irlandaise
16-avr-19	Ministère Allemand de l'Environnement, de la Nature et de la Sécurité Nucléaire
28-mars-19	Ministère Autrichien du Climat, de l'Environnement, de l'Energie, de la Mobilité, de l'Innovation et de la Technologie (BMK), 28 mars 2019
11-janv-19	Direction de la Radioprotection et de la sécurité nucléaire de Norvège (DSA), 11 janvier 2019
05-mai-19	Autorité Sanitaire Danoise (Sundhedsstyrelsen)
19-févr-20	Comité Consultatif Scientifique sur les Radiofréquences et la Santé d'Espagne
04-janv-19	Autorité finlandaise de radioprotection
nov-19	Agence Nationale de la Santé Publique Suédoise
avr-20	Agence Australienne de Sécurité Nucléaire et de Radioprotection
)3-déc-19	Ministère de la Santé de Nouvelle Zélande
ept-20	Consell de la santé des Pays-Bas
nov-19	Département fédéral Suisse de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
ovr-19	Food and Drug Administration (Etats-Unis)



2541040184K0000161429



12. RAPPORT DE SIMULATION DE L'EXPOSITION

RAPPORT DE SIMULATION DE L'EXPOSITION

Selon les lignes directrices nationales ANFR version 2.0

A partir d'un modèle de terrain 2D

Référence du rapport de simulation : 29026_003_02

Commune: Châteaulin

Adresse de l'installation : lieu-dit "Le Vastil" 29150 Châteaulin

Ce document comporte 16 pages

TABLE DES MATIERES

1.	Synthèse	4
2.	Description du projet	4
3.	Plan de situation	4
4.	Caractéristiques de l'installation	6
5.	Résultats de simulation	7
а	Représentation du niveau de champ simulé à 1,5 m par rapport au sol	8
b	Simulations à différentes hauteurs	10
c)	Conclusions	16
d	Annexes	16



REVISIONS

Indic	e Date	Nature des révisions
	08/04/24	



Objet du rapport

Ce document présente les rapports de simulation de l'exposition aux ondes des antennes à faisceau fixe et des antennes à faisceaux orientables émises par le projet d'installation radioélectrique située lieu-dit "Le Vastil" 29150 Châteaulin diffusant les technologies dont le détail est explicité dans le chapitre 4, selon des résultats harmonisés conformément aux lignes directrices nationales¹ publiées le 23 décembre 2015 par l'Agence nationale des fréquences, prévues dans l'article 2 de la loi n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, et mises à jour en septembre 2019 pour la prise en compte des antennes à faisceaux orientables utilisées notamment en technologie 5G.

Ce rapport est sous la responsabilité de l'exploitant de l'installation radioélectrique et ne valent que pour l'installation spécifiée de FREE MOBILE.

Ce rapport est destiné à être remis au maire ou au président de l'intercommunalité à sa demande conformément au décret n° 2016-1211 du 9 septembre 2016 relatif à l'information locale en matière d'exposition du public aux champs électromagnétiques et au comité national de dialogue de l'Agence nationale des fréquences. Il ne contient aucune donnée personnelle et respecte les droits au respect de la vie privée et à l'image. Il en est de même pour les photos y compris aériennes pouvant figurer dans ce rapport et montrant des parties privées.

Une simulation ne peut pas remplacer la mesure du niveau réel d'exposition une fois l'installation en service. Seule une mesure réalisée conformément au protocole de mesure in situ ANFR/DR15² en vigueur par un laboratoire accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC) permet de déterminer le niveau d'exposition réel et de vérifier le respect des valeurs limites d'exposition.

Remarque: Dans le cas de ce rapport, le bâti (3D) de la zone n'est pas disponible dans l'outil de simulation ce qui implique une représentation moins précise des résultats de simulation des champs « indoor ». Ces résultats sont en effet plaqués sur des bâtis simplifiés représentant la zone traitée. Au lieu des bâtis précis, en l'absence de carte 3D, on utilise un modèle simplifié de terrain pour la zone considérée. Dans le modèle simplifié, les bâtis sont représentés à partir des bâtiments réels sous forme de groupes types (résidentiel dense, village, urbain, urbain moyen dense, urbain dense, industriel, ...) avec « un maille » moins précis que le bâti réel. La zone considérée comporte alors un ou plusieurs parallélépipèdes représentant des types de terrains ou bâtiments ainsi que des hauteurs moyennes

¹ Cette publication des lignes directrices nationales est prévue à l'article 2 de la loi n°2015-136 du 9 février 2015 qui dispose que « dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, l'Agence nationale des fréquences publie des lignes directrices nationales, en vue d'harmoniser la présentation des résultats issus des simulations de l'exposition générée par l'implantation d'une installation radioélectrique ».

² Ce protocole de mesures a été publié au Journal Officiel de la République française, n°0256 du 4 novembre 2015 page 20597 texte n°34, Arrêté du 23 octobre 2015 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2003 relatif au protocole de mesure in situ visant à vérifier pour les stations émettrices fixes le respect des limitations, en termes de niveaux de référence, de l'exposition du public aux champs électromagnétiques prévu par le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002, JORF n°0256 du 4 novembre 2015.

1. Synthèse

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceau fixe et entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceaux orientables.

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située lieu-dit "Le Vastil" 29150 Châteaulin est comprise entre :

- Entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceau fixe et entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceaux orientables pour l'azimut 0°
- Entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceau fixe et entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceaux orientables pour l'azimut 110°
- Entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceau fixe et entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceaux orientables pour l'azimut 200°

2. Description du projet

Le projet déploie les fréquences suivantes : 3G (900), 4G (700, 1800, 2100, 2600), 5G (700, 3500).

3. Plan de situation

Les antennes et les azimuts (rayon principal) pour les antennes Directives sont précisément localisés sur la carte.

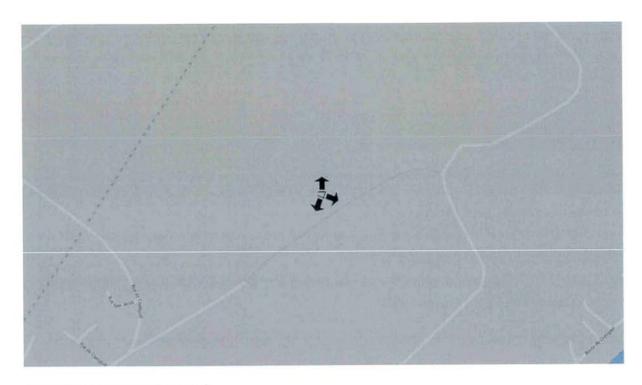
Afin de faciliter l'analyse de la zone étudiée, la zone géographique (de rayon 200 m dans la zone étudiée) représentée est centrée sur l'installation radioélectrique de l'exploitant.

Les établissements particuliers sont localisés par un pictogramme en indiquant le nom (quand l'information est disponible) et le type (crèche, établissements de l'enseignement primaire ou secondaire, établissement de soins...).

L'axe de rayonnement principal dans le plan horizontal des antennes est représenté par une flèche.







[Source fond de carte : Bing Maps]

Liste des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 200 m

type	nom	adresse
Pas d'établisse	ement particulier dans le	rayon de calcul

2541040184K0000161729

4. Caractéristiques de l'installation

	Description de l'installation							
Coordonnées	Longitude ou X			Latitude ou Y				
géo(EPSG:27572)		122987.65			2375858.89			
Altitude (NGF)		57 m						
Hauteur du support		36 m						
Nombre d'antennes				6				
Туре		Directives						
Azimut 1		O°						
Hauteur milieu de l'antenne			33	.5 m et 35.	65 m			
Systèmes	3G	4G	4G	4G	4G	5G	5G	
Faisceaux fixe / Faisceaux orientables	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau orientable	
Bande de fréquence (MHz)	900	700	1800	2100	2600	700	3500	
Puissance maximale en entrée d'antenne (W)	20	40	40	20	40	40	200	
Angles d'inclinaison (°)	6°	6°	4°	4°	4°	6°	6°	
Azimut 2	110°							
Hauteur milieu de l'antenne	33.5 m et 35.65 m							
Systèmes	3G	4G	4G	4G	4G	5G	5G	
Faisceaux fixe / Faisceaux orientables	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau orientable	
Bande de fréquence (MHz)	900	700	1800	2100	2600	700	3500	
Puissance maximale en entrée d'antenne (W)	20	40	40	20	40	40	200	
Angles d'inclinaison (°)	6°	6°	4°	4°	4°	6°	6°	
Azimut 3	200°							
Hauteur milieu de l'antenne	33.5 m et 35.65 m							
Systèmes	3G	4G	4G	4G	4G	5G	5G	
Faisceaux fixe / Faisceaux orientables	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau fixe	Faisceau orientable	
Bande de fréquence (MHz)	900	700	1800	2100	2600	700	3500	
Puissance maximale en entrée d'antenne (W)	20	40	40	20	40	40	200	
Angles d'inclinaison (°)	6°	6°	4°	4°	4°	6°	6°	



5. Résultats de simulation

La simulation est réalisée en espace libre pour différentes hauteurs, sans tenir compte des effets dus au bâti (réflexion, réfraction, diffraction, masquage, angle d'incidence de l'onde).

Les valeurs présentées correspondent au niveau cumulé de l'exposition en intérieur exprimées en volts par mètre (V/m) aux ondes émises par l'installation située lieu-dit "Le Vastil" 29150 Châteaulin avec un abaissement de 20% correspondant à l'atténuation due à un simple vitrage.

Les simulations sont réalisées en zone urbaine avec la résolution suivante : 3 m.

Les facteurs de réduction suivants s'appliquent pour cette installation :

Un facteur de réduction sur 6 minutes de 4 dB est appliqué au niveau calculé à puissance maximale des émetteurs de téléphonie mobile pour des antennes à faisceau fixe. Cette valeur déterminée par l'Agence nationale des fréquences correspond au facteur médian observé sur les mesures réalisées entre la valeur cumulée extrapolée et la mesure large bande du cas A, quand la téléphonie mobile domine.

Un facteur de réduction sur 6 minutes de 13.5 dB est appliqué au niveau calculé à puissance maximale des émetteurs de téléphonie mobile pour des antennes à faisceaux orientables. Ce facteur de réduction correspondant à un balayage du faisceau pendant 4,4 % du temps dans une direction donnée.

Le facteur d'atténuation de duplexage temporel TDD de 1.25 dB est appliqué pour les fréquences 3500 de cette installation.

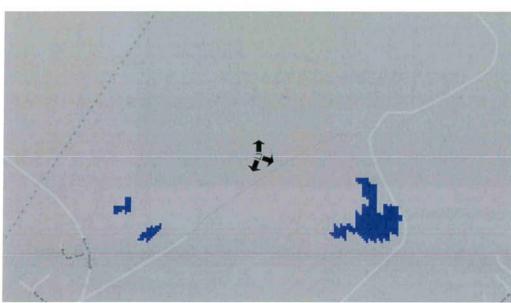
Les couleurs affichées sur les cartes suivent le code couleur suivant :

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	34 34
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	The same
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

a) Représentation du niveau de champ simulé à 1,5 m par rapport au sol

La simulation à 1,5 m par rapport au sol a été réalisée à partir du modèle numérique de terrain de DTM SIRADEL de 2024 interpolé au pas de 3 m.

À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé pour les antennes à faisceau fixe est compris entre 0 et 1 V/m



Légende >6V/m Entre 5 et 6 V/m : Entre 4 et 5 V/m : Entre 3 et 4 V/m: Entre 2 et 3 V/m : Entre 1 et 2 V/m : Entre 0 et 1 V/m :

[Source fond de carte : Bing Maps] [Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]

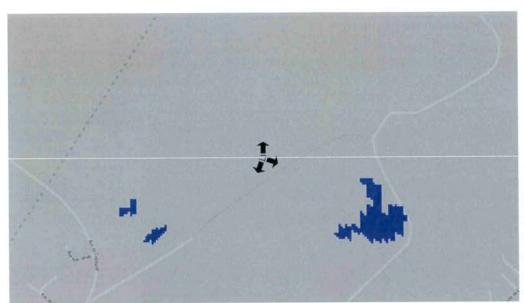
Exposition simulée au niveau des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 200 m

r	4	100	-	T.	
Ł	e.	ĥ	S	Ė	
1	4	曰		ŧ.	
F	æ	٥.	í.	ì	

type	nom	adresse	niveau estimé	
Pas d'établissement particulier dans le rayon de calcul				

free

À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé pour les antennes à faisceaux orientables est compris entre 0 et 1 V/m



Légende

>6V/m
Entre 5 et 6 V/m:
Entre 4 et 5 V/m:
Entre 3 et 4 V/m:
Entre 2 et 3 V/m:
Entre 1 et 2 V/m:
Entre 1 et 2 V/m:

[Source fond de carte : Bing Maps]
[Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]

Exposition simulée au niveau des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 200 m

type	nom	adresse	niveau estimé			
Pas d'é	Pas d'établissement particulier dans le rayon de calcul					

2541040184KI

b) Simulations à différentes hauteurs

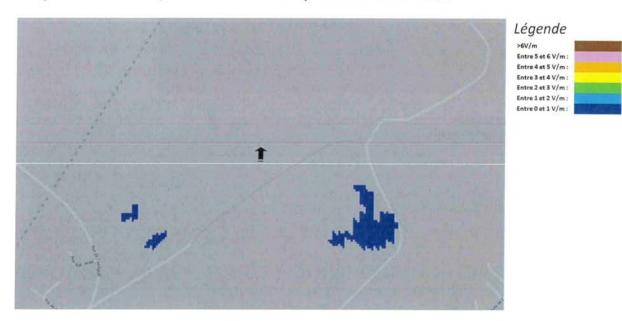
Les antennes projetées sont Directives.

Une modélisation est réalisée par antenne. Pour chacune, l'environnement est différent, l'exposition maximale calculée ainsi que la hauteur correspondante varient d'une antenne à l'autre. Ce projet comporte 3 antennes à faisceau fixe et 3 antennes à faisceaux orientables, 6 simulations ont été réalisées.

La simulation à 1,5 m par rapport au sol a été réalisée à partir du modèle numérique de terrain de DTM SIRADEL de 2024 interpolé au pas de 3 m .

a. Azimut 0°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 1.5 m .



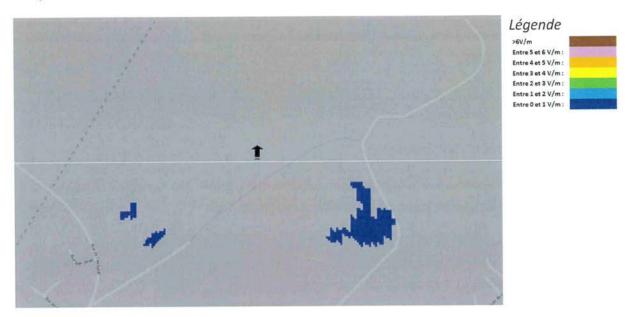


[Source fond de carte : Bing Maps]
[Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]



b. Azimut 0°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 4 m.

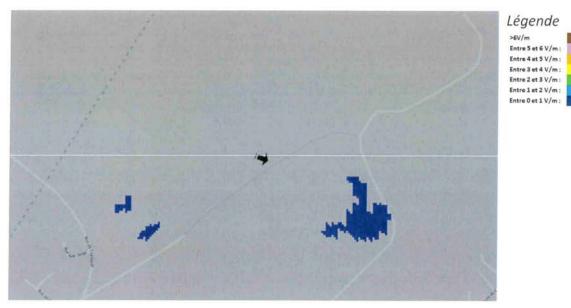


[Source fond de carte : Bing Maps]
[Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]

2541040184K0000162029

c. Azimut 110°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 1.5 m .



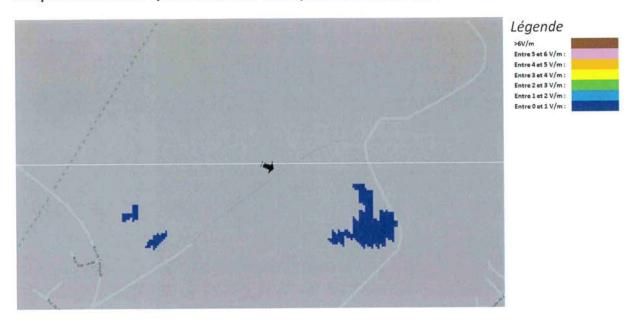
[Source fond de carte : Bing Maps]
[Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]





d. Azimut 110° : antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110° , le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 4 m .



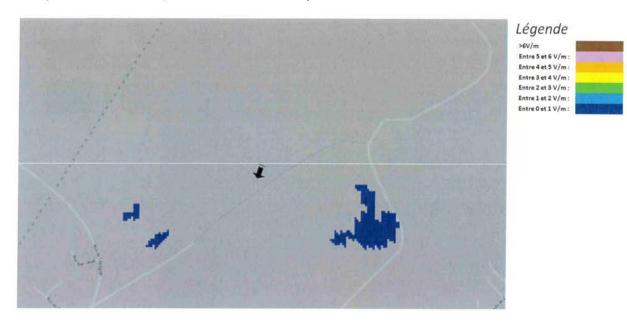
[Source fond de carte : Bing Maps]
[Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]



free

e. Azimut 200°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 4 m .



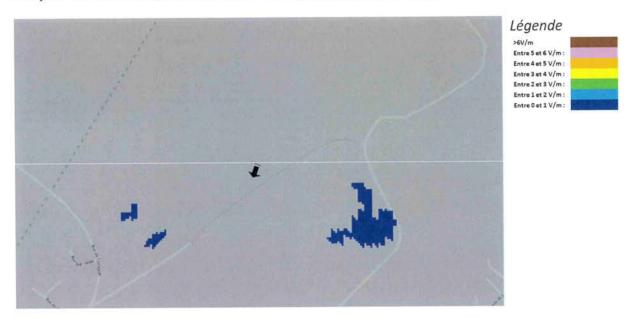
[Source fond de carte : Bing Maps] [Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]





f. Azimut 200° : antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 4 m.



[Source fond de carte : Bing Maps]
[Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]

254

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 200°	
Niveau Maximal	Entre 0 et 1 V/m	Entre 0 et 1 V/m	Entre 0 et 1 V/m	
Hauteur	uteur 1.5 m		4 m	

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 200°		
Niveau Maximal	Entre 0 et 1 V/m	Entre 0 et 1 V/m	Entre 0 et 1 V/m		
Hauteur	4 m	4 m	4 m		

d) Annexes

La réglementation relative à l'exposition du public

Celle-ci est encadrée par le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques et par la circulaire du 16 octobre 2001 relative à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile.

Les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques sont fixées, en France, par le décret 2002-775 du 3 mai 2002 et permettent d'assurer une protection contre les effets établis des champs électromagnétiques radiofréquences. A l'image de la grande majorité des pays membres de l'Union européenne, celles-ci sont issues de la recommandation du Conseil de l'Union européenne 1999/519/CE du 12 juillet 1999 relative à l'exposition du public aux champs électromagnétiques et conformes aux recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

Valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques	700	800	900	1800	2100	2600	3500
	MHz	MHz	MHz	MHz	MHz	MHz	MHz
Intensité du champ électrique en V/m (volts par mètre)	36	38	41	58	61	61	61



13. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé

Free Mobile, exploitant un réseau de télécommunications tel que défini au 2° de l'article 32 du code des postes et télécommunications, certifie que, en dehors du périmètre de sécurité mentionné sur plan et balisé sur le site, les références de valeurs d'exposition aux champs électromagnétique suivantes, et fixées dans le décret n°2002-775 du 3 mai 2002 sont respectées.

Free Mobile s'engage à appliquer les règles de signalisation et de balisage des périmètres de sécurité qui lui sont propres dans les zones accessibles au public.

Free Mobile s'engage à respecter les seuils maximaux réglementaires contraignants en France conformément aux dispositions du décret 2002-775 du 3 mai 2002. Ces seuils réglementaires, établis sur avis de l'ANSES, permettent d'assurer une protection contre les effets établis des champs électromagnétiques radiofréquences. A l'image de la grande majorité des pays membres de l'Union européenne, celles-ci sont issues de la recommandation du Conseil de l'Union européenne 1999/519/CE du 12 juillet 1999 relative à l'exposition du public aux champs électromagnétiques et conformes aux recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

Ce seuil, a été fixé par le Gouvernement sur la base des avis de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). En tout état de cause, Free Mobile s'est toujours engagé à se conformer continuellement à toute éventuelle modification de la réglementation.

Valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques (décret 2002-775 du 3 mai 2002)

	700 MHz	800 MHz	900 MHz	1,8 GHz	2,1 GHz	2,6 GHz	3,5 GHz
Valeur limite d'exposition (V/m)	36	39	41	58	61	61	61

Pour garantir une sécurité maximale, ce seuil de référence a été établi de façon à garantir au niveau du public un DAS (débit d'absorption spécifique) corps entier inférieur à 0,08W/kg. Ce niveau de DAS est obtenu en appliquant un coefficient diviseur de 50 sur la mesure en deçà de laquelle aucun effet biologique n'a été observé expérimentalement.

L'Agence nationale des Fréquences (ANFR) est la garante du respect de cette réglementation. En particulier, elle délivre une autorisation pour tout projet d'installation d'un site radio électrique dans le cadre de la procédure de la commission des sites et servitudes radioélectrique (COMSIS). Une antenne ne peut émettre sans cette autorisation.

14. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence

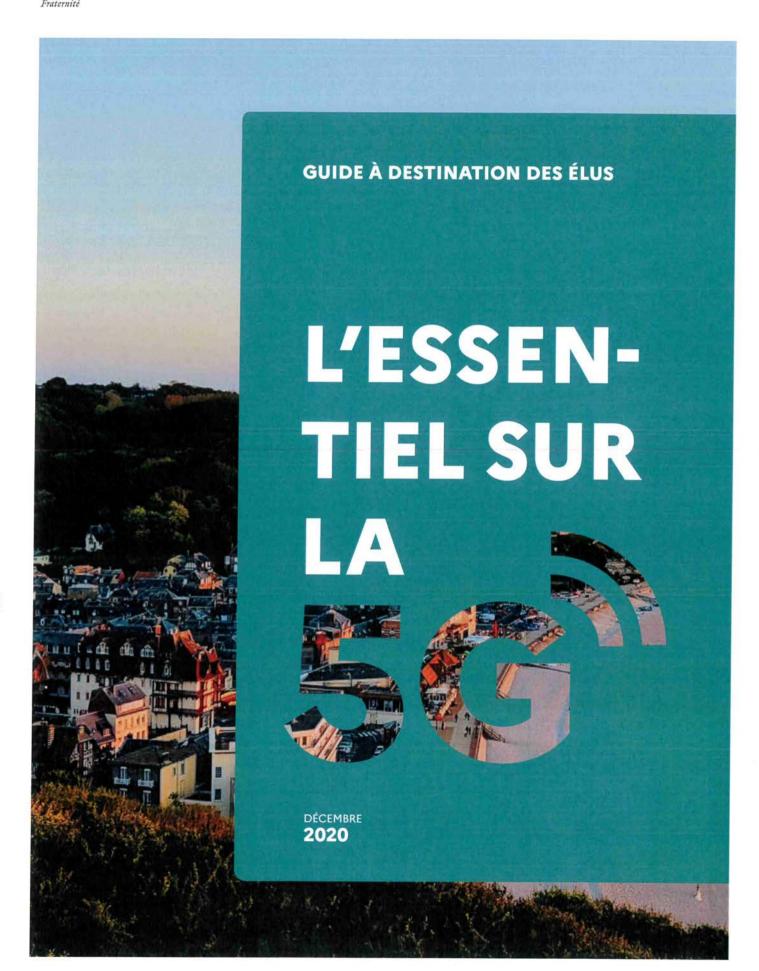
Free Mobile met en œuvre depuis plusieurs années un processus opérationnel de déploiement de ses sites selon les règles de transparence et d'application du principe de sobriété de l'exposition électromagnétique découlant de la loi Abeille de 2015 et repris dans le code des communications électroniques.

Free Mobile s'engage à informer le maire ou le président du groupement de communes de la date effective des travaux d'implantation de la nouvelle installation radioélectrique concernée ainsi que de la date prévisionnelle de mise en service de cette installation.



2541040184K0000162329

Des mesures d'information préalable des maires et de concertation sur les ondes existent en France depuis plus de 15 ans. L'Association des Maires de France et les opérateurs ont ainsi établi en 2006, un « Guide des relations entre opérateurs et communes » (GROC) veillant à ce que chaque nouveau projet d'antenne dans une commune fasse l'objet d'une information préalable du maire. Free Mobile s'engage à suivre ce guide.







ADEME:

L'Agence de la transition écologique est un établissement public qui suscite, coordonne ou réalise des opérations de protection de l'environnement et pour la maîtrise de l'énergie.

NIED .

L'Agence nationale des fréquences contrôle l'utilisation des fréquences radioélectriques et assure une bonne cohabitation de leurs usages par l'ensemble des utilisateurs. Elle s'assure également du respect des limites d'exposition du public aux ondes.

NSES.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a pour mission principale d'évaluer les risques sanitaires dans divers domaines en vue d'éclairer la décision publique. L'ANSES conduit par exemple des expertises sur les effets potentiels des ondes sur la santé.

ARCEP:

C'est une autorité administrative indépendante chargée de la régulation des communications électroniques et des Postes et la distribution de la presse en France. C'est par exemple l'ARCEP qui est en charge des procédures d'attribution des fréquences, et du respect des obligations des opérateurs en termes de couverture mobile.



ALORS QUE LES PREMIÈRES OFFRES 5G VIENNENT D'ÊTRE LANCÉES EN FRANCE, LE DÉPLOIEMENT DE CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE SUSCITE DE NOMBREUSES INTERROGATIONS, MAIS AUSSI BEAUCOUP DE FAUSSES INFORMATIONS.

La présente brochure s'adresse essentiellement aux élus locaux, directement concernés par l'aménagement numérique des territoires, et souvent sollicités au niveau local pour répondre à ces interrogations. Elle a pour but de vous donner les informations nécessaires pour comprendre ce que va apporter la 5G et démêler le vrai du faux sur cette nouvelle technologie. Elle rappelle également quel est votre rôle, notamment en tant que maire, et quels sont les outils à votre disposition, pour accompagner le déploiement de la 5G sur votre territoire et organiser la communication et la concertation au niveau local. Sous la direction du Secrétariat d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, cette brochure a été élaborée par la Direction Générale des Entreprises (DGE), en lien avec l'ARCEP, l'ANFR, l'ANSES, l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires, le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère de la Transition Écologique, et avec la participation des associations d'élus.

Electronia



2541040184K0000162529



COMMENT CA MARCHE? QU'EST-CE QUE C'EST ?

La 5G qu'est-ce que c'est ?

de transmission divisé par 10 et fiabilité accrue. À usage constant, la 5G est moins technologies 2G, 3G et 4G. La 5G doit permettre un bond dans les performances en termes de débit, d'instantanéité et de fiabilité : débit multiplié par 10, délai La «5G» est la cinquième génération de réseaux mobiles. Elle succède aux consommatrice d'énergie que les technologies précédentes (4G, 3G, 2G).



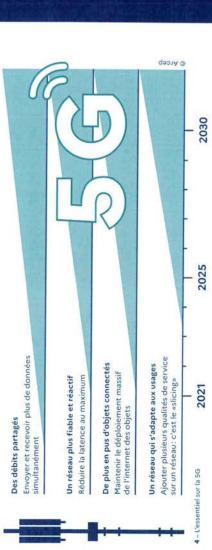
technologies et connait environ tous les 10 ans une évolution plus importante. Le secteur des télécommunications voit émerger régulièrement de nouvelles couverture numérique du territoire tout en évitant la saturation des réseaux. La 5G cohabitera avec les technologies précédentes et viendra renforcer la

■ Il s'agit d'une amélioration continue pour s'adapter aux nouveaux usages des utilisateurs.

> La 5G: une technologie évolutive

L'introduction des fonctionnalités sera proployé en plusieurs étapes par les opérateurs mobiles: les antennes d'abord, puis le cœur gressive parce que le réseau 5G sera déde réseau. Durant les premières années, la

De nouvelles fréquences seront aussi ajoutées progressivement. L'ensemble des gains de performance apparaîtra dans quelques 5G sera «dépendante» du réseau 4G.



De la 2G à la 5G:

une technologie qui évolue pour offrir de nouvelles opportunités









L'essentiel sur la 5G - 5

Que permettra la 5G ?

> Éviter la saturation des réseaux 4G

tant par exemple d'utiliser des services de À son lancement, la 5G améliorera les services internet existants, tout en évitant la saturation des réseaux 4G déployés désormais sur plus de 96% du territoire. Les utilisateurs bénéficieront d'un débit qui pourra être nettement supérieur permetvisioconférence plus performants.

> Ouvrir la voie aux innovations

connecter un nombre important d'objets. Loin d'être des gadgets, les objets connectés ont une utilité très concrète dans beau-La 5G permettra progressivement coup de domaines:

- médecine: développement de la télémétien de la connexion pendant les déplacedecine, gestion du matériel médical, mainments de malades par exemple,
- agriculture et environnement: régulation de l'arrosage, fermes connectées, suivi des troupeaux et de leur santé,
- transport: gestion logistique pour une meilleure régulation des flux de circulation,
- industrie; outils industriels plus performants et plus sûrs,
- sécurité routière: voitures connectées, aides à la conduite,
- pour acheminer l'aide d'urgence, canaux de communication réservés, visualisation des lieux d'intervention pour mieux appréservices de secours: utilisation de drones hender les situations, etc.

Un développement progressif

publics, biens collectifs, etc. c'est autant de domaines dans lesquels la mise en place Les usages sont amenés à se développer progressivement et ils ne peuvent pas tous être anticipés aujourd'hui. Infrastructures de santé publique, de transport, services d'une 5G utile, répondant aux besoins du plus grand nombre, est possible

tion des drones dans l'agriculture, certains usages industriels par exemple). D'autres usages nécessiteront plus de temps pour veloppés dès le lancement de la 5G (utilisaêtre expérimentés, et d'autres devront enla 5G (faible latence, densité d'objets) Les nouveaux usages nécessitant simplement un meilleur débit sont prêts à être décore attendre que toutes les dimensions de soient disponibles.

DE LA TECHNOLOGIE MOBILE **LE VOCABULAIRE**

de radiofréquences pour transporter les Réseau mobile : c'est un réseau de télécommunications offrant des services de téléphonie et de connexion internet aux utilisateurs même lorsque ceux-ci se déplacent. Un tel réseau utilise les ondes

Débit : c'est la quantité de données qui peut être échangée en une seconde (on l'exprime en Mbit/s). Délai de transmission : c'est le temps minimum pour transférer des données. On parle aussi de temps de latence.

nées envoyées arrivent bien jusqu'au Fiabilité : c'est l'assurance que les dondestinataire.

Exemples d'expérimentations

d'innovations technologiques permises à terme par la 5G



DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Aide à la gestion des équipements médicaux dans l'hôpital ou au développement de la télémédecine.



À TOULOUSE
Le CHU de Toulouse mène des réflexions portant
Le exemple sur les questions de continuité de service
dans le cas de transfert de patients ou de localisation de biens et de personnes.



DANS LE DOMAINE **DES TRANSPORTS**

Des navettes autonomes, la gestion du trafic de véhicules, le pilotage à distance de véhicules pour des interventions en zone sensible.



A LINAS-MONTHLERY

En France des tests sont en cours à l'autodrome de Linas-Monthliéry pour explorer les usages de la 5G lies à la voiture connectée ou aux outils d'assisance à la conduite dans un environnement routier proche



DANS L'INDUSTRIE

Dans l'industrie, des applications basées par exemple sur l'internet des objets ou la réalité augmentée permettront des gains importants en termes de maintenance, d'efficacité et de sécurité.



A VAUDREUIL

En France, l'usine de Schneider Electric à Vaudreuil expérimente les usages industriels de la 5G à travers la mise en place d'un dispositif de maintenance predictive et de visite de sites à distance via la réalité



Question/Réponse

de la 5G nécessite d'installer Est-ce que le déploiement de nouvelles antennes?

mais portent à de faibles distances (généralement 200 mètres maximum). Elles seraient utilisées dans nouveaux sites radios. Les opérateurs se serviront des lieux de forte affluence, comme des gares ou puissance: les « petites cellules ». Ces antennes principalement des pylônes déjà existants pour permettent une utilisation intensive d'internet ne nécessitera pas d'installer massivement de sont comparables à des émetteurs wifi : elles La 5G pourrait aussi donner lieu à l'utilisation La première phase de déploiement de la 5G ajouter les antennes 5G ou mettre à jour d'une autre sorte d'antenne à plus faible les antennes existantes.





Faudra-t-il obligatoirement changer son équipement?

contraindre à s'équiper d'un nouveau téléphone. La 5G restera un choix : choix de s'équiper, choix de souscrire un abonnement. Son lancement ne aujourd'hui avec les mobiles 3G qui continuent de fonctionner alors que la 4G est présente sur la quasi-totalité du réseau mobile) et ne va pas La 5G va cohabiter avec les technologies plus rendra pas incompatibles les téléphones des anciennes générations (comme c'est le cas anciennes.

dans les zones où l'on pense utiliser son téléphone. renseigner sur la couverture et la qualité de service observatoire sera également disponible sur le site de l'Arcep (Observatoire des déploiements 5G). suivant les recommandations de l'ARCEP, et un Des cartes seront publiées par les opérateurs Avant de changer son équipement, il faut se

pour la vie privée des citoyens? **Quelles garanties**

général sur la protection des données personnelles des correspondances, d'une part, et le Règlement -a 5G et plus généralement les évolutions à venir protection de la vie privée : le respect du secret d'interactivité entre le réseau et ses utilisateurs, des réseaux télécoms vont entraîner davantage et augmenter les échanges de données. Afin de protéger ces données personnelles, les réseaux télécoms sont soumis à un double régime de (RGPD), d'autre part.

économique autant que politique, la France œuvre à protéger ses infrastructures sensibles. C'est tout 'exploitation d'équipements actifs des antennes le risque de menaces liées aux équipements de réseau mobile. Pour préserver sa souveraineté mobiles pour les opérateurs télécoms qui sont Le déploiement de la 5G renforce également sécurité des réseaux mobiles 5G, qui soumet à autorisation préalable du Premier ministre 'enjeu de la loi du 1er août 2019 relative à la opérateurs d'importance vitale (OIV).

Techniquement comment ça marche?

La 5G est souvent présentée comme une unique technologie alors qu'elle est en réalité l'assemblage d'innovations diverses :

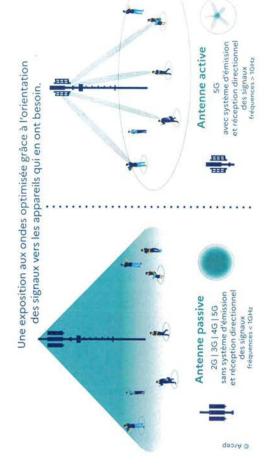
> Les bandes de fréquences de la 5G

qui nécessitent une autorisation de l'État pour être utilisées. Les différentes bandes de fréquences ont une portée et un débit différents : la 5G utilisera tout un ensemble de fréquences, attribuées récemment ou Les réseaux mobiles, comme la radio, utilisent des ondes pour transporter des données. Ces ondes sont découpées en bandes de fréquences, depuis plus longtemps:

ainsi que la bande de fréquences 3,5 GHz qui vient d'être attribuée aux opérateurs mobiles par l'Arcep le 12 novembre 2020. Cette bande offre Dans un premier temps, la 5G utilisera les bandes de fréquences qui sont déjà utilisées (notamment les bandes 700 MHz, 2,1 GHz ou 1800 MHz) un bon compromis entre couverture et amélioration du débit.

Dans un second temps, la 5G pourrait utiliser une autre bande, la bande 26 GHz (dite bande millimétrique). Cette bande n'est pas encore atdense et pourra particulièrement être utilisée pour la communication tribuée. Elle pourra permettre des débits très importants en zone très entre objets connectés.

> Des antennes-actives innovantes



L'ensemble de ces innovations combinées permettront d'atteindre des débits jusqu'à 10 fois plus grands qu'en 4G et de réduire par 10 le temps de réponse (latence)



LA 5G, QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ?

La 5G est au cœur de nombreux débats, où il est parfois difficile de différencier les rumeurs des faits établis. Deux sujets font notamment l'objet d'interrogations : les effets de la 5G sur la santé et l'impact global de la 5G sur l'environnement.



La 5G a-t-elle des effets sur la santé?

Une exposition aux ondes très surveillée

En France, l'exposition du public aux ondes est très réglementée et surveillée par l'ANFR. Cette agence réalise chaque année de nombreux contrôles, qui montrent que l'exposition aux ondes est globalement très faible et largement inférieure aux valeurs limites. Sur les 3000 mesures qui ont été réalisées en 2019, 80% d'entre elles attestaient d'une exposition inférieure à 1V/m, alors que les valeurs limites règlementaires se situent entre 36 et 61V/m selon les fréquences pour la téléphonie mobile.

> Une faible exposition

L'ajout de la 5G présentera une légère augmentation de l'exposition aux ondes, similaire à celle observée lors du passage de la 3G à la 4G mais l'exposition restera très faible. Cette estimation vient des mesures faites par l'ANFR en préparation de l'arrivée de la 5G. L'exposition aux ondes restera donc faible, et très largement en dessous des valeurs limites autorisées.

> Des contrôles réguliers et sur demande de l'exposition des antennes

Pour s'en assurer, l'ANFR est en charge de mesurer l'exposition des antennes dans le cadre du dispositif de surveillance et de mesure des ondes. Les maires, les associations agréées de protection de l'environnement ou agréées au titre d'usagers du système de santé et les fédérations d'associations familiales peuvent demander gratuitement et à tout moment de telles mesures. L'ensemble des résultats de ces mesures est publié sur cartoradio.ff, qui permet déjà d'avoir accès à plus de 60000 mesures réalisées sur le territoire.

Le Gouvernement a décidé de renforcer les contrôles dans le cadre d'un plan spécifique qui triple le nombre de contrôles. L'ANFR sera en charge en particulier dans les prochains mois de mesurer l'exposition des antennes avant et après le déploiement de la 5G. 4800 mesures sont prévues d'ici fin 2021, réparties sur des territoires représentatifs. Ces mesures permettront de disposer d'informations objectives sur l'exposition liée au déploiement de la 5G.

«w//w»99

ou volt par mètre : c'est l'unité de mesure qui sert à mesurer la force d'un champ électronique.

Le Comité national de dialogue sur l'exposition du public aux ondes électromagnétiques Ce Comité de dialogue a été créé par la loi dite «Abaille». Placé au sein de l'ANFR, ce comité participe à l'information de l'ensemble des participe à l'information de l'ensemble des participe à l'information de l'ensemble des participe à l'informations, opérateurs et constructeurs, collectivités et représentants de l'administration), notamment sur les niveaux d'exposition aux ondes dans notre convironnement et les outils de concertation. Ce Comité aspire à être un lieu de concertation et d'échanges constructifs sur les études menées ou à encourager pour une meilleure compréhension de l'exposition engendrée par les antennes, objets communicants et terminaux sans fil. Il n'a pas vocation à traiter des sujets sans fil. Il n'a pas vocation à traiter des sujets sans fil. Il n'a pas vocation à traiter des sujets sans fil. Il n'a pas vocation à traiter des sujets sans fil. Il n'a pas vocation à traiter des sujets santaires, qui font l'objet d'études et de concertations au sein de l'ANSES. Il est présidé par Michel Sauvade, maire et représentant

> Mais aussi des contrôles sur les équipements

d'augmentation des contrôles permettra Pour cette raison, l'ANFR réalise aussi des dèles les plus vendus en France en ciblant mis en vente sur le marché français et s'asboutique ou sur internet et fait réaliser des tests en laboratoire. Tous les résultats sont va doubler le nombre de contrôles des DAS des smartphones. Alors que 70 appareils lera 140 en 2021. Cet effort progressif de tester dès 2020 plus de 80% des mo-L'exposition aux ondes reste essentiellement liée à l'utilisation de nos équipements. vérifications sur les téléphones portables sure de la conformité de ces appareils au respect des valeurs limites de DAS. Elle préève des smartphones commercialisés en rendus publics sur le site data.anfr.fr. L'ANFR ont été contrôlés en 2019, l'ANFR en contrôparticulièrement les smartphones 5G.





Question/Réponse Comment faire mesurer l'exposition sur ma commune?

Il est possible pour n'importe quelle personne de solliciter des mesures d'exposition radioélectrique des installations radioélectriques déployées sur le territoire de sa commune. Il existe en effet un dispositif de surveillance et de mesure des ondes, mis en place depuis 2014, piloté par l'ANFR. Toute personne qui le souhaite peut remplir le formulaire de demande sur le site mesures, anfr.fr. Le dossier de demande doit être signé par le maire de la commune ou une association compétente. La mesure est gratuite. L'ANFR a installé à la demande des quelques métropoles (Paris, Marseille, Nantes) des sondes qui mesurent en continu l'évolution de

LE VOCABULAIRE DE LA TECHNOLOGIE MOBILE

DAS: une partie de l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques est absorbée par le corps humain. Pour quantifier cet effet, la mesure de référence est le débit d'absorption spécifique (DAS), pour toutes les ondes comprises entre 100 kHz et 10 GHz. Le DAS s'exprime en Watt par kilogramme (W/kg).



Quels sont les effets des ondes sur la santé?

et du travail (ANSES) a publié de nombreux Même si les niveaux d'exposition aux ondes taire de l'alimentation, de l'environnement travaux de recherche ces dernières années des connaissances, l'Agence ne conclut pas es valeurs limites d'exposition réglemenresteront faibles avec la 5G, les effets de ces ondes sur la santé sont étudiés de très près. L'Agence nationale de sécurité sanià l'existence d'effets sanitaires dès lors que sur les ondes et la santé. En l'état actue aires aux ondes sont respectées

Et dans

Les trayaux de l'ANSES se poursuivront par

ailleurs au fur et à mesure des projets de dé-

ploiements de la 5G.

d'aéroports, les stations satellites, les fais-

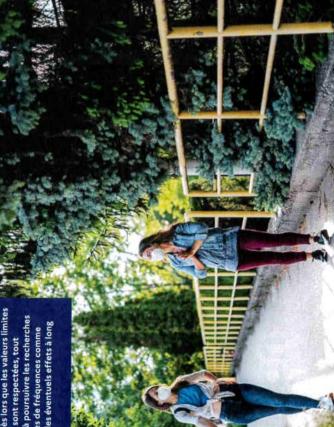
ceaux hertziens, les radars automobile...). Le prochain rapport est prévu pour 2021



Un groupe d'experts issus des inspections non avérés dès lors que les valeurs limites en appelant à poursuivre les recherches comparative portant sur le déploiement sur les bandes de fréquences comme la 26GHz et les éventuels effets à long que les effets sanitaires de la 5G sont générales de l'Etat a mené une étude qu'à l'étranger les agences sanitaires qui se sont prononcées considèrent de la 5G à l'étranger¹. Ils concluent

et du développe





La 5G a-t-elle des effets sur l'environnement?

La consommation énergétique du réseau 5G

aux bandes de fréquences utilisées par notamment sur la bande de fréquences 26GHz, moins bien connue, et qui n'est pas encore utilisée par la téléphonie mobile (d'autres services utilisent déjà cette bande depuis des années, comme les scanners

En janvier 2020, l'ANSES a publié un rapport préliminaire qui s'intéresse spécifiquement la 5G. L'ANSES complètera son expertise,

tion (fonctionnalités d'économie d'énergie L'efficacité énergétique du réseau 5G a été té énergétique d'un facteur 10 par rapport à la 4G d'ici à 2025, pour une amélioration terme, dans certains territoires les plus et de mise en veille). On estime que la 5G à terme d'un facteur 20 et plus!. À court la saturation des réseaux sans remettre des prise en compte dès la phase de concepdenses, la 5G est la seule manière d'éviter antennes 4G qui consommeraient beauva entrainer une amélioration de l'efficaci-

> Limiter nos consommations

Cependant, les possibilités offertes par la 5G entraineront probablement une augusage du numérique est en constante aug-La 5G devrait présenter un meilleur bilan mentation des usages du numérique, c'est ce qu'on appelle «l'effet rebond». Notre mentation, avec ou sans la 5G. Selon l'Arcep, la consommation de données mobiles a été multipliée par 10 entre 2015 et 2019. énergétique, à condition que nous maitrisions l'augmentation de notre consommation de données.

Réduire l'empreinte environnementale du numérique

par Barbara Pompili, Bruno Le Maire et Cédric O représentent qu'une petite part de l'impact lors du colloque du 8 octobre 2020 «Numér environnemental du numérique. Une strat environnementale du numérique a été an interministérielle visant à réduire l'empr Les réseaux de télécommunication ne transitions ». Les détails de celle-ci

a transition environnementale La 5G: des opportunités pour

sable de la transition environnementale afin de rendre plus efficaces nos systèmes agricoles, industriels, logistiques etc. La 5G, en permettant de développer des outils utiles à développer des réseaux intelligents qui aipour maîtriser notre impact environnemen-La 5G permettra par exemple de contribuer tion d'eau ou d'électricité (adaptation de etc.). La 5G sera donc un levier incontournable de la transition écologique si ses ap-Les innovations sont une condition indispental, jouera un rôle clé dans ces innovations. deront à mieux maitriser notre consomma-'arrosage au niveau d'humidité dans le sol meilleure régulation du chauffage collectif, plications sont intelligemment utilisées.



Question/Réponse

environnemental du numérique? Comment mesurer l'impact

qu'ils supportent en France et proposer des leviers gains d'efficacité, etc.). L'Arcep et l'Ademe ont été e positif (déplacements évités, dématérialisation, des réseaux de télécommunication et des usages saisies par le Gouvernement en juillet 2020 pour complexe à mesurer car de nombreuses choses L'impact environnemental du numérique est électrique des data-centers, etc.) mais aussi fabrication des terminaux, consommation doivent être prises en compte : le négatif quantifier l'empreinte environnementale de réduction de ceux-ci.

ures numériques sur la question 1. Source : contribution et éclairage du Comité de suivi de filière Infi environnementale associée au numérique et à la 5G (28.07.2020)

OUEL DEPLOIEMENT

DANS LES TERRITOIRES ?

tout le territoire Une couverture fixe et mobile de qualité sur

optique dans les zones qui n'en bénéficient obligations de déploiement des opérateurs Le déploiement de la 5G se fait en parallèle du déploiement de la 4G et de la fibre pas encore. Il est indépendant des dans ces deux domaines.

Le New Deal Mobile

Le New Deal Mobile a été conclu entre l'État niers à un certain nombre d'actions pour améliorer la couverture mobile sur tout le territoire métropolitain dans le cadre des nagement numérique du territoire prévoient et les opérateurs en 2018. Il engage ces derautorisations d'utilisation de fréquences attribuées par l'Arcep. Ces obligations d'amé-

- le passage à la 4G de la quasi-totalité (99%) du réseau existant fin 2020
- la couverture des axes routiers prioritaires par Bouygues, Orange et SFR fin 2020
- Ciblée (DCC). Ces nouveaux pylônes sont installés dans les zones de mauvaise couverture (zones blanches ou grises) idenco-présidées par le préfet et le président dans le cadre du Dispositif de Couverture tifiées par des équipes projets locales · la mise en service de plus de 600 à 800 nouveaux sites par an et par opérateur, du conseil départemental

La préparation de la 5G

 premiers lancements commerciaux dans la bande 3,5 GHz (enchères) attribution des fréquences

2019

JUILLET

consultation publique par l'Arcep sur les modalités et conditions d'attribution des fréquences 5G

OCTOBRE

0

sur l'attribution de nouvelles fréquences 1° consultation publique de l'Arcep pour la 5G

FÉVRIER ET JUIN

publication de la feuille de route de la France

DÉCEMBRE

consultation publique du Gouvernement \bigcirc sur les technologies 5G

consultation publique de l'Arcep « De nouvelles les territoires, pour les entreprises, la 5G fréquences pour le très haut débit dans et l'innovation

 \mathbb{D} 2016 mise à l'agenda européen

Le Plan France Très Haut Débit

Question/Réponse

Faut-il déployer la 5G alors que

a 4G n'est pas encore partout

our le territoire?

En ce qui concerne l'accès à un internet fixe, l'État s'est engagé à garantir l'accès de tous les citoyens au bon débit (> à 8 Mbit/s) d'ici fin 2020, à doter l'ensemble le déploiement de la fibre optique jusqu'à bilise plus de 3,3 milliards d'euros pour permettre, avec les collectivités territoriales, d'atteindre ces objectifs. La France est un dement la fibre sur son territoire : en 2019, en moyenne 19000 nouveaux locaux ont des territoires de réseaux très haut débit (> à 30 Mbit/s) d'ici 2022 et à généraliser 'abonné (FttH) à horizon 2025. L'État modes pays européens qui déploie le plus rapiété rendus raccordables chaque jour.

es déploiements de la 4G se poursuivent, comme

En parallèle du déploiement de la 5G,

ceux de la fibre optique. Les opérateurs ont pris

des zones blanches en 4G et de déploiement

des engagements en termes de résorption

de la fibre optique, et devront les respecter.

positif de couverture mobile et soutient les projets de déploiements de la fibre optique L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) accompagne les territoires pour identifier les zones à couvrir du disdans les zones d'initiative publique.

Quelle complémentarité entre 5G et fibre ?

La 5G permet d'offrir une connexion en Très Haut du réseau 5G, pour raccorder les antennes pour La fibre optique permet d'apporter le Très haut débit dans les logements par voie filaire, ce qui est également nécessaire au fonctionnement débit y compris en mobilité. La fibre optique assure une grande stabilité de la connexion. assurer un très haut débit jusqu'au cœur du

La 5G, un déploiement progressif et équilibré entre les territoires

cer en général leurs services dans les zones où la clientèle est la plus importante, en pra-Les opérateurs télécoms commencent à lantique les zones les plus habitées.

arrêtées par le Gouvernement sur propoparticulièrement exigeantes en matière de Les conditions d'utilisation des fréquences, sition de l'Arcep, prévoient pour les opérateurs des obligations de déploiement, couverture du territoire.

à un déploiement **66** L'Arcep veille équilibré entre territoires.

Les obligations fixées par I'ARCEP

- 2022 en bande 3,4 3,8 GHz, 8 000 en 2024 et les 10 500 sites devront être atteints en 2025. . 3 000 sites devront être déployés avant fin
- être déployés dans une zone rassemblant les communes des zones peu denses et celles des territoires d'industrie, hors des principales 25% des sites en bande 3,4 - 3,8 GHz devront agglomérations.
- Pour répondre aux besoins croissants de la bande passante, dès 2022, au moins 75% de l'ensemble des sites existants devront
- être couverts en 2025, et les routes principales en 2027. Les axes de types autoroutes devront



RÔLE CLÉ DANS S ELUS

(fibre et 4G), les élus locaux ont verture numérique du territoire éjà très mobilisés dans les projets d'amélioration de la couun rôle clé à jouer dans l'information et la concertation sur la 5G. Pour leur permettre de jouer leur rôle, plusieurs outils et dispositifs sont à leur disposition.

public aux ondes. Ce Comité participe La loi du 9 février 2015 dite loi «Abeille» à l'information des élus sur les niveaux a permis de renforcer le rôle du maire et de définir les outils à sa disposition. Elle a notamment créé le Comité de dialogue relatif aux niveaux d'exposition du d'exposition aux ondes et sur les outils de concertation.

rence sur la 5G, dans le cadre du comi-L'État a récemment mis en place une enceinte de dialogue et de transpaté de Concertation France Mobile, afin d'informer les associations d'élus et de construire avec elles les conditions de la transparence.

réglementaires Les références

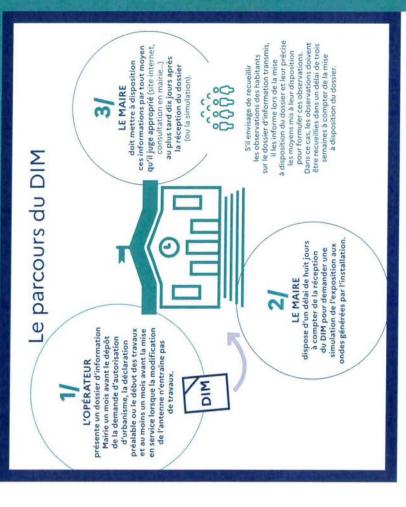
- article L. 34-9-1 du Code des postes
- article R. 20-29 du Code des postes
- arrêté du 12 octobre 2016 (NOR: ECF11609979A)

d'Information Mairie Focus sur le Dossier

tion), il doit en informer le Maire ou le (dès la phase de recherche du site) ou de modifier substantiellement une antenne (avec un impact sur le niveau d'exposiprésident de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et lui présenter un Dossier d'Information orsqu'un opérateur envisage d'installer Mairie (DIM). Le contenu du DIM est fixé par un arrêté ment l'adresse de l'installation concernée, un calendrier du déroulement des travaux, la date prévisionnelle de mise en service, les caractéristiques techniques fréquences utilisées, puissance d'émission...). Il recense également la liste des du 12 octobre 2016. Il comprend notamde l'installation (nombre d'antennes, crèches, établissements scolaires et établissements de soins situés à moins de 100 mètres de l'installation.

- et des communications électroniques
- et des communications électroniques

relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes la loi n°2015-136 du 9 février 2015 modifiée, dite loi «Abeille», a notamment renforcé le rôle Loi «Abeille»: électromagnétiques des maires.



LES AUTRES

- Des réunions d'information avec les opérateurs et les pouvoirs publics à la demande des élus du territoire.
- demande de médiation (instance de l'estime nécessaire concernant une ins-Le maire ou le président d'EPCI peut saisir le préfet de département d'une concertation départementale) lorsqu'il tallation radioélectrique existante ou projetée.
- Le maire peut demander à tout moment une mesure de l'exposition aux ondes sur sa commune, via le site mesures.



LES ÉLUS, UN RÔLE CLÉ DANS DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA 5G



Question/Réponse

Comment savoir
où la 5G est déployée
sur mon territoire
ou quand elle le sera?

prévisionnels de chaque opérateur. L'ARCEP seront recensés les sites existants et à venir service 5G et la qualité de service associée. d'Information Mairie, au minimum un mois a aussi demandé aux opérateurs de publier des cartographies permettant d'informer les sites déjà existants sur votre territoire. de données inédites sur les déploiements les consommateurs sur la disponibilité du y installer la 5G, vous recevrez un Dossier Sur le site cartoradio.fr vous pouvez voir L'ARCEP mettra également en place un Dès 2021, l'observatoire sera complété observatoire des déploiements 5G, où la modification d'un site existant pour Par ailleurs, si un opérateur projette l'installation d'un nouveau site ou avant le début des travaux.

Existe-t-il plusieurs types de 5G?

On entend parfois parler de fausse 5G.
Or, il n'y a pas de fausse 5G ou de vraie 5G.
Il n'y a qu'une seule technologie qui
va s'appuyer sur des bandes de fréquences
avec des performances en débit variées
et il est important de se référer aux
cartes de couverture des opérateurs qui
préciseront les informations sur le débit
disponible. Les fonctionnalités de la 5G
seront introduites progressivement
et l'ensemble des gains de performance
apparaîtront dans quelques années.

Les opérateurs sont-ils tenus d'envoyer un DIM ?

Il a été demandé aux opérateurs de téléphonie mobile d'informer systématiquement les élus locaux lors de tout passage à la 5G, notamment par l'intermédiaire du Dossier d'information Mairie (DIM), quelles que soient les bandes de fréquences mobilisées et les modalités de mise en œuvre.



Question/Réponse

le souhaite la 5G sur mon territoire, comment faire ?

Ce sont les opérateurs qui décident des zones de déploiement, en respectant les objectifs fixés dans le cadre de la procédure d'attribution des fréquences. Si une collectivité veut susciter de nouveaux usages par exemple, en favorisant une expérimentation sur son territoire, elle peut se rapprocher des opérateurs, et se coordonner avec les initiatives portées par les entreprises et industriels de son territoire.

Puis-je m'opposer au déploiement de la 5G sur mon territoire ?

Les maires ne peuvent, ni au titre de leurs pouvoirs de police générale ni en se fondant sur le principe de précaution, s'opposer à l'implantation d'antennes pour des considérations sanitaires (CE, Ass., 26 octobre 2011, n° 326492).

Je suis interrogé(e) sur la 5G, comment apporter une réponse fiable ?

Le présent guide peut servir de base pour répondre à vos questions, et peut être mis à disposition de la population sur votre

- Pour aller plus loin, vous pouvez:

 consulter les ressources de l'ARCEP et
- de l'ANFR mises à disposition sur leur site.

 vous rapprocher des associations d'élus qui participent au Comité de dialogue
- de l'ANFR ou au comité France mobile. • solliciter les opérateurs pour plus d'information.

En savoir plus sur les cartes de couverture

https://www.arcep.fr/actualites/ les-communiques-de-presse/detail/ n/5g-221020.html



Pour aller plus loin

Le site de l'ANSES :

https://www.anses.fr/fr

Tous les rapports de l'ANSES sur les ondes et la santé y sont disponibles en téléchargement (ANSES 2013, 2016, 2019 et 2020).

Le rapport IGAS-IGF-CGE-CGED:

https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article794

Ce rapport compare le déploiement international de la 5G, et plus précisément sur ses aspects techniques et sanitaires.

Le site de l'ARCEP:

https://www.arcep.fr/

Pour en savoir plus sur les obligations des opérateurs en termes de couverture fixe et mobile et l'avancé des déploiements 5G.

Le site de l'ANFR :

https://www.anfr.fr/accueil/

Pour en apprendre plus sur les mécanismes de contrôle et de surveillance de l'exposition du public aux ondes.

